



Association France Alzheimer Haute-Savoie Organisme de Formation Professionnelle

7 rue de la gare - 74 000 ANNECY - Tél.: 04 50 51 49 14

Mail: contact74@francealzheimer.org

N° Siret: 409 589 736 00027 N° Formateur: 82 74 01206 74

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Définition :

Formation inter entreprises : elle réunit des stagiaires issus de différentes structures, dans les locaux de France Alzheimer Haute Savoie et antennes de proximité

Formation intra entreprise : elle est réalisée à la demande d'une structure pour ses salariés, dans ses locaux.

article 1 – objet : Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le client auprès de France Alzheimer et maladies apparentées, le fait de passer commande valant acceptation sans réserve par le client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

article 3 - organisation de la formation : Une convention de formation professionnelle continue est envoyée en double exemplaire au client dès acceptation des conditions précisées dans le devis ou la proposition commerciale émis par France Alzheimer Haute Savoie. Sans retour de la convention signée et cachetée, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de ne pas organiser la formation, que ce soit une formation inter ou intra-entreprise. Après chaque formation, une attestation de présence est adressée au client.

article 4 - modalités de facturation et de règlement : Le règlement de la formation est demandé à l'issue de la formation après réception par l'organisme ou le particulier de la facture

article 5 - modalité d'annulation et de report : En cas d'annulation, la formation ne sera pas facturée

article 6 – droits d'auteurs : L'ensemble des documents remis au cours des formations sont des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le droit de la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable autorisé de France Alzheimer et maladies apparentées.

article 7 – responsabilité de France Alzheimer Haute –Savoie : Les stagiaires reçoivent une attestation individuelle de participation au stage. Cette attestation ne constitue pas une reconnaissance, un label ou un agrément par France Alzheimer Haute-Savoie. L'association ne peut donc en aucun cas être tenue pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement de prestations. L'obligation souscrite par France Alzheimer Haute-Savoie, dans le cadre de ses formations est une obligation de moyen et non de résultat. France Alzheimer Haute-Savoie ne peut également pas être tenu responsable pour tout dommage corporel intervenant dans le cadre de ses formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, France Alzheimer et maladies apparentées n'est pas responsable de tout dommage ou perte concernant les effets personnels apportés par les stagiaires.

article 8 – durée

La présente convention prend effet dès validation du dossier d'inscription par France Alzheimer et maladies apparentées jusqu'à la fin de l'exécution de l'action de formation. Toute modification ou sollicitation fera l'objet d'un avenant à la convention.

article 9 – loi applicable

Les conditions Générales de Vente présentées ci-dessus relèvent de la loi française.